

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 09/03/2020

COVID-19 : Suivi de la campagne de vaccination semaine 9

La campagne de vaccination se poursuit dans le département de l'Essonne. Au 8 mars, 84 580 doses ont été administrées dans le département, dont 56 459 premières injections. Ce sont 50 331 personnes de plus de 75 ans qui ont jusqu'ici été vaccinées. Au sein des EHPAD, 7 150 premières injections ont été administrées ainsi que 4 939 secondes injections.

L'Essonne, faisant partie des départements concernés par la vigilance renforcée, a bénéficié d'un effort vaccinal particulier qui s'est traduit dès cette semaine par une augmentation du nombre de doses allouées, et qui va se poursuivre tout au long des prochaines semaines.

En parallèle de ce renforcement de la capacité vaccinale sur la durée, 5 131 personnes ont été vaccinées ce week-end dans les centres de vaccination existants et deux centres temporaires à Fleury-Mérogis et Palaiseau.

Cet effort de vaccination restait ciblé sur les publics d'ores et déjà concernés par cette campagne (personnes âgées de plus de 75 ans et personnes âgées de plus de 50 ans présentant des comorbidités). Au total, 1 971 personnes ont été vaccinées à Fleury-Mérogis et 1 407 à Palaiseau.

Au titre du dispositif « Aller vers », ce sont 1 116 personnes qui bénéficieront d'une première injection cette semaine. La semaine dernière, ce sont les foyers de travailleurs migrants ainsi que les résidences en autonomie qui ont pu obtenir le vaccin. Cette fin de semaine, ce sont les personnes vulnérables (personnes comme considérées habituellement éloignées des systèmes de soins) qui seront contactées par les assurances maladies dans le but de bénéficier d'une première injection.

Dans le cadre de la lutte contre le Covid, un dispositif permet de Tester-Alerter-Protéger (TAP) les usagers, notamment par le renforcement de la politique de tests : mise en place d'équipes mobiles de médiateurs « anti-COVID ». Ces médiateurs sont financés par l'ARS et seront disponibles pendant 6 mois.

Leurs missions consistent à pratiquer des tests PCR, sensibiliser et informer sur les gestes barrières au sein de des structures. Ils sont principalement amenés à intervenir, en prévention ou en cas de suspicion de cluster, dans des établissements collectifs tels que par exemple les établissements scolaires, les résidences autonomie, les foyers de travailleurs migrants, les centres d'hébergement. L'équipe de médiateurs a été recrutée et formée par la Croix-Rouge et a débuté ses missions la semaine dernière. Dès cette semaine ils interviennent dans une dizaine d'établissements sur tout le département.

Bureau de la Communication Interministérielle Préfecture de l'Essonne

Tel: 01 69 91 90 54 – 01 69 91 90 37 Mél: pref-communication@essonne.gouv.fr